



C'EST MAINTENANT

Ce mercredi 18 mai, s'est réuni, pour la 3^{ème} fois, le groupe de travail sur l'attractivité des professions de la rééducation dans la Fonction Publique Hospitalière. Le ministère de la Santé a refusé de discuter des salaires et a proposé une nouvelle prime, toujours restreinte à une infime minorité de professionnels, et cette fois elle ne concernerait même que les agents acceptant d'intégrer les zones sous tension !

L'ensemble des fédérations présentes a dénoncé une nouvelle fois l'incohérence de ce calendrier : comment travailler sur des primes sans connaître les salaires de base ?

Depuis maintenant 3 ans, le ministère retarde l'instauration de nouvelles grilles de salaires, au juste niveau de diplôme et compétences des orthophonistes, seule mesure qui améliorerait l'attractivité de l'exercice salarié. Nous avons expliqué sans relâche les conséquences de cette situation pour l'accès aux soins et pour la formation.

Aussi, l'ensemble des organisations représentatives des orthophonistes :

- demande au ministère que soit communiquées avant le 03 juin 2016, date de la prochaine réunion du groupe de travail, des grilles de salaires en adéquation avec leur niveau de formation, de compétences et d'exercice.
- rassemble dans chaque région les orthophonistes salariés, libéraux, étudiants, enseignants et maîtres de stage **en assemblées générales** pour décider des actions à mettre en œuvre localement. Déjà dans la région Centre, les étudiants et orthophonistes ont commencé dès ce 19 mai une grève reconductible des activités cliniques et universitaires.
- appelle toute la profession ainsi que les étudiants à **une grève nationale et à un rassemblement le 03 juin à Paris devant le ministère de la Santé.**

Pour former et soigner dans les hôpitaux publics il faut des orthophonistes rémunérés à un juste niveau, maintenant !

CONTACTS PRESSE :

CFTC Santé et Sociaux : Chantal AUBRY 01 47 35 26 28

UFMICT-CGT : Claire DELORE 06 33 82 25 90

FNO : Anne DEHETRE 06 78 12 51 48 / Bruno SARRODET 06 85 75 68 56

FO Santé-Sociaux : Didier BIRIG 06 64 90 66 03 /Christine ARCAÏ 06 82 29 78 47

FOF : Brigitte CAPPE 06 15 22 01 26

SUD Santé-Sociaux : Marie-Hélène DURIEUX 06 85 98 15 96

UNADREO : Fabienne VANNIER 06 17 89 51 99

CFO : Sylvia TOPOUZKHANIAN 06 19 23 28 55